

Les troubles des fonctions gastro-intestinales ont été signalés par tous les auteurs comme une cause fréquente de vertige; il n'est pas rare, en effet, de voir le vertige précéder les vomissements de l'indigestion, et d'une autre part, le vertige est souvent compliqué de nausées; cette connexion fréquente témoigne d'un rapport sympathique entre le trouble des fonctions gastriques et l'état cérébral qui s'exprime par le vertige; on l'observe fréquemment dans la dyspepsie.

Le vertige dyspeptique se dénonce par ses rapports avec l'acte digestif. Dans beaucoup de cas, il se manifestera après l'ingestion des aliments. Chez les dyspeptiques anémiques, au contraire, il surviendra souvent avant les repas et manifesterà le besoin de réparation. Dans ce cas, l'affaiblissement de l'organisme semble en être la cause immédiate. Le malade peut éprouver, en même temps que la sensation vertigineuse, de la céphalée, des nausées, de la gastralgie, des bâillements, de la courbature, des éructations insipides, acides ou nidoreuses, qui pourront disparaître après l'ingestion des aliments ou d'une boisson cordiale. Quelques-uns accusent du trouble de la vue ou de l'ouïe, des mouches volantes, de la paracousie; quelques-uns même ont des hallucinations dont ils jugent le caractère. Trousseau a cité la curieuse observation d'un malade qui croyait voir un gouffre entr'ouvert devant lui; en voici une autre:

Je fus consulté, il y a cinq ou six ans, par une dame de cinquante-cinq ans, hypochondriaque; l'année précédente, elle avait souffert pendant plusieurs mois d'un rhumatisme musculaire dans le bras gauche, développé à l'occasion d'un effort, et qui avait cédé à l'usage d'un liniment que je lui avais conseillé. Depuis six à sept mois, cette dame avait eu trois accès de vertige tellement violents qu'elle tombait à terre (*vertigo caduca*). Elle ne perdait plus connaissance, mais il lui semblait, au moment de sa chute, que le sol se dérobaît sous ses pieds. A peine avait-elle touché le sol, qu'elle pouvait rire et causer avec ceux qui l'entouraient; en même temps elle perdait l'appétit, la langue était pâteuse, épaisse. Je lui conseillai des amers, des eaux digestives, de la pepsine, un mélange de gouttes de Baumé et de solution de Fowler, et depuis lors, ces accidents ne se sont pas répétés. Le fils de cette dame est hypochondriaque.

D'autres fois le vertige n'a pas de rapport apparent avec les fonctions digestives; il surviendra irrégulièrement, sans connexion appréciable avec l'exercice de ces fonctions; mais des douleurs gastralgiques, de la flatulence, une simple pesanteur ou un malaise épigastrique après les

repas trahiront le trouble de l'appareil gastro-intestinal et pourront faire soupçonner l'origine du vertige.

L'élément dyspeptique peut être encore moins accentué: un peu de lourdeur de tête, de somnolence ou de céphalalgie, de la faiblesse des jambes pendant les digestions en pourront être les seuls indices, si faibles quelquefois, si effacés que les malades ne les aperçoivent pas et se refusent même à en reconnaître la signification quand on y attire leur attention.

Dans ces circonstances, la curation indique la nature du mal, lorsque les moyens destinés à relever l'action de l'estomac, à modifier ses sécrétions, à favoriser la dissolution des aliments qu'il renferme, font cesser le vertige. Bien que l'état de la langue puisse rester normal dans la dyspepsie, le plus souvent il fournira des signes au diagnostic de cette affection. La langue, chez les dyspeptiques, est ordinairement pâteuse, couverte parfois d'un enduit épais, blanc, jaunâtre ou noirâtre au milieu. D'autres fois elle est rouge, fendillée, creusée de scissures profondes; presque toujours, selon la remarque de Chomel, deux lignes blanches spumeuses bordent de chaque côté sa face supérieure et accusent une modification dans les sécrétions buccales. Chez quelques malades, elle est comme dentelée; toutes les papilles sont comme érigées, turgescents. Elle est parfois rouge, framboisée et semble dépouillée de son épithélium; celui-ci se détache quelquefois par lambeaux bizarrement découpés en cartes de géographie, sorte de dartre squameuse du tégument lingual.

Les troubles dyspeptiques peuvent avoir leur point de départ au-dessous de l'estomac; celui-ci parfois ne paraît pas troublé dans ses fonctions; mais celles de l'intestin s'accomplissent d'une manière irrégulière. Quelques malades ont des douleurs intestinales, des borborygmes, du météorisme; d'autres accusent de la constipation ou de la diarrhée qui peuvent alterner. Les selles sont parfois fétides, pultacées, glaireuses, verdâtres ou peu colorées; d'autres fois dures, ovillées ou en scybales, enveloppées quelquefois de filaments ou de tubes membraniformes. Voici un cas dans lequel le vertige se montre lié à des troubles intestinaux de cet ordre:

Le 2 août 1869, je fus consulté par un homme de cinquante-huit ans, très-bien conservé. Dans sa jeunesse, il a été sujet aux gastralgies, et ses urines sont quelquefois sédimenteuses. Depuis douze ans il éprouve des accidents hystérisques très-caractérisés et regardés comme tels par le professeur Andral. Entre outre, il ressent des douleurs névralgiques violentes

le long du rachis, dans le ventre, dans la vessie. Il y a un an, il a eu un eczéma de la tête qui a duré trois mois; pendant ce temps, toutes les névralgies avaient disparu.

Habituellement constipé, il reste trois à quatre jours sans selles. Il a quelquefois alors des débâcles suivies d'un état demi-syncopal avec affaissement, prostration durant de quatre à dix-huit heures. Ces selles sont précédées de douleurs le plus souvent localisées dans la région de l'S iliaque et quelquefois au niveau du côlon transverse. Les matières sont enveloppées d'une toile membraneuse, et il rend en outre des rubans de mucus membrani-forme. C'est surtout après les selles de cette nature qu'il éprouve les défaillances dont nous avons parlé plus haut.

Depuis quelque temps, les névralgies du tronc ont diminué, mais, depuis leur apaisement, il a des vertiges tels qu'il est obligé de prendre un point d'appui pour ne pas tomber, sans jamais perdre connaissance. Ces vertiges paraissent augmenter pendant le travail de la digestion. Il est tourmenté par de la flatulence et de la soif. Soumises à l'analyse chimique, ses urines ne renferment ni glycose ni albumine.

Je lui conseille : 1° de faire tous les matins, à l'aide de gants de crin anglais, des frictions sur toute la périphérie cutanée, suivies de lotions rapides avec de l'eau alcalinisée ;

2° De boire deux fois par jour, avant les repas, une tasse de décoction de colombo et de prendre en même temps un paquet des poudres :

Magnésie	30	centigrammes.
Craie et bicarbonate sodique,	20	—
Noix vomique	3	—
Poudre de racine de belladone.	2	—

3° De combattre la constipation par des lavements avec de la décoction de guimauve additionnée de glycérine.

Nous avons vu dans le vertige nerveux, dans le vertige dyspeptique, dans le vertige congestif, l'arthritisme apparaître souvent, sinon comme la cause immédiate, au moins comme la condition pathogénique fondamentale de ce phénomène morbide. On peut se demander si l'intervention de cette diathèse dans l'étiologie du vertige n'est pas plus directe qu'on ne le suppose, et si les causes auxquelles on l'attribue ne sont pas alors simplement additionnelles et secondaires.

La fréquence du vertige, dans l'urémie, qui est considérée comme une altération, comme une sorte d'intoxication du sang par le trouble des fonctions éliminatrices, ne peut-elle pas être rapprochée de sa fréquence dans l'uricémie arthritique? Là aussi il y a une altération du sang produite par un trouble de nutrition qui n'est pas la cause de la goutte, comme on l'a prétendu, mais qui en est une des manifestations primordiales, souvent la

caractéristique, et qui s'exprime par une production anormale d'acide urique. La dyscrasie, qui en est la conséquence, serait-elle pour quelque chose dans la production du vertige qui l'accompagne si souvent?

Chez la plupart des dyspeptiques affectés de vertiges, outre les antécédents héréditaires, des douleurs rhumatoïdes, des névralgies, des migraines, des affections chroniques de la peau, des sédiments uriques dans les urines, la flatulence, une disposition plus ou moins prononcée à l'hypochondrie, quelquefois alternant ou coïncidant avec les troubles gastro-intestinaux, donnent la note arthritique et en indiquent l'origine.

D'autres états morbides peuvent être accompagnés de vertige. On l'observe dans la glycosurie, dans l'albuminurie, dans l'urémie, dans la plupart des affections de l'encéphale. Dans plusieurs cas de tumeurs de la base du crâne, je l'ai constaté avec cette circonstance qu'il survenait immédiatement dès que les malades renversaient la tête en arrière.

Si certaines impressions sensorielles peuvent le provoquer, les maladies des organes des sens le causeront bien plus souvent encore; il est commun dans certaines affections de l'oreille interne, des yeux, des nerfs sensitifs.

Trousseau a beaucoup insisté sur la fréquence du vertige dans les affections auriculaires, et il en fait une espèce à part sous le titre de *vertigo ab aure læsâ*. En voici un exemple :

Un jeune homme dyspeptique, affecté en outre d'otite chronique, avec suppuration de la caisse du tympan, avait des vertiges si pénibles qu'il n'osait traverser la rue devant une voiture. S'il allait au bal, à la porte de la salle de danse, il ne pouvait parfois regarder ses pieds sans être pris d'étourdissements, et il pouvait ensuite valser impunément. Il se trouvait même mieux après cet exercice. — Chez ce malade, deux conditions morbides pouvaient intervenir dans la pathogénie du vertige : l'otite chronique et la dyspepsie.

Le vertige peut apparaître dans les prodromes d'un grand nombre d'affections aiguës fébriles. Nous avons parlé de sa fréquence au début de la fièvre typhoïde, où il devient un signe important pour le diagnostic.

Enfin, il n'est pas rare d'observer le vertige dans certaines évolutions physiologiques, comme la grossesse, la puberté, la ménopause.

Sous le nom de névropathie cérébro-cardiaque, M. le docteur Krishaber a décrit une névrose dont le vertige est un des phénomènes dominants,

accompagnée de troubles cérébraux et circulatoires. Qu'on admette avec M. Krishaber que ce groupe symptomatique constitue une espèce morbide distincte, ou qu'on le considère comme une forme d'hypochondrie, cette grande névrose arthritique, qui peut, suivant ses localisations plus spéciales dans telle ou telle partie du système nerveux, se manifester par des désordres très-divers, il y a un grand intérêt à étudier dans leur coordination et dans leurs conditions physiologiques les troubles fonctionnels dont la raison organique nous échappe. On les confond trop facilement sous le nom banal de névropathie, sorte de *caput mortum* de l'anatomie pathologique, en un faisceau commun, où l'on relègue volontiers tous les inconnus de la science, et qu'on n'analyse pas assez.

L'hygiène, les toniques, la valériane, ont paru à ce médecin éminent les modificateurs les plus efficaces d'une affection qui, sans offrir de dangers sérieux, empoisonne l'existence et met les malades dans l'impossibilité de vaquer librement aux devoirs de la vie.

§ V. — *Vertige toxique*. — Un grand nombre de substances toxiques produisent le vertige ; ainsi il est à peu près constant dans une certaine période de l'intoxication alcoolique. La plupart des narcotiques peuvent le provoquer, plus ou moins facilement suivant les dispositions individuelles. Ces dispositions peuvent même varier dans le même individu avec l'âge, avec les conditions de la santé.

J'ai entendu Trousseau faire, au sujet du tabac, une remarque dont j'ai plusieurs fois vérifié l'exactitude : c'est que la tolérance acquise par l'habitude du poison nicotique peut cesser avec les années. Il connaissait, disait-il, un homme de quarante-cinq ans, grand fumeur pendant sa jeunesse, qui avait pu jusque-là satisfaire sa passion sans inconvénients appréciables, et qui, depuis quelque temps, ne pouvait aspirer quelques bouffées de tabac sans éprouver de violents vertiges. Trousseau lui ordonna d'y renoncer absolument. J'ai eu l'occasion de donner le même conseil dans les mêmes circonstances.

On conçoit aisément qu'avec les années, le mouvement nutritif se ralentissant, l'élimination des poisons soit moins active. L'organisme répare moins facilement les désordres produits par les impressions anormales qu'il a subies ; il revient moins facilement à ses conditions d'équilibre ; le ressort de la vie est moins élastique, si je puis me servir d'une métaphore. Quoi donc d'étonnant si, dans la vieillesse, cet organisme supporte moins bien une action qui lui est hostile.

Les substances toxiques agissent quelquefois à des doses impondé-

bles : un botaniste très-distingué m'a dit avoir éprouvé pendant plusieurs jours des malaises et des vertiges qu'il avait fait instantanément cesser en retirant d'un tiroir de sa commode des racines de mandragore qu'il y avait déposées.

L'oxyde de carbone en très-petite quantité dans l'atmosphère produit immédiatement le vertige chez quelques personnes. Il en est de même du miasme palustre, dont l'impression morbifique sur l'économie est quelquefois accompagnée de vertiges.

J'ai rencontré des personnes qui ne pouvaient prendre la plus petite quantité de boissons alcooliques sans éprouver de vertige ; chez d'autres, les eaux gazeuses produisent le même effet.

J'ai observé deux fois le vertige développé sous l'influence d'émanations de fosses d'aisances dans des conditions que je crois utile de faire connaître. Ces émanations pénétraient par des fissures sous le parquet des chambres à coucher contiguës aux latrines, et, sans être très-abondantes, y répandaient cependant une odeur appréciable. Les deux malades étaient des hypochondriaques, arthritiques, disposés aux vertiges. Tous deux éprouvèrent en même temps des troubles dyspeptiques. Des recherches furent faites ; on constata l'existence des fissures, et les accidents disparurent avec la cause qui les avait produits.

Ne pourrait-on pas rapprocher de ces faits les vertiges qui accompagnent quelquefois la constipation, ou d'autres troubles des fonctions intestinales ? Ne pourrait-il pas y avoir dans ces conditions un développement de gaz toxiques qui pénétreraient dans les voies d'absorption ?

Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, la constipation chez certains hypochondriaques favorise le développement du vertige et doit être combattue (4).

Chez d'autres malades, le vertige peut accompagner la diarrhée. J'ai connu un hypochondriaque, de race arthritique, qui, à la suite d'une attaque de choléra, était tourmenté depuis trois ou quatre années par une diarrhée revenant plusieurs fois par semaine, et qu'il arrêtait avec le sous-nitrate de bismuth. Il avait plusieurs fois remarqué qu'au moment où les coliques et les évacuations cessaient après l'ingestion du médicament, il éprouvait des vertiges. Là encore on peut se demander si les gaz putrides développés et retenus dans l'intestin n'étaient pas

(4) L'accumulation des matières dans le gros intestin y gêne le mouvement circulatoire, et à ce point de vue la constipation prendrait place parmi les causes de vertige que nous avons signalées plus haut, en disant qu'il pouvait être provoqué par les troubles de la circulation abdominale.

pour quelque chose dans ce phénomène? Chaque fait, quelque minime qu'il soit, soulève une foule de problèmes dont nous ne pouvons donner la solution; indiquons-les, étudions-les: l'avenir les résoudra.

On ne s'est pas contenté de constater le rapport pathogénique du vertige et d'autres troubles cérébraux avec certains agents toxiques; on a voulu déterminer leur mode d'action, et, sacrifiant à la mode physiologique actuelle, on a tenté d'expliquer par l'action vaso-motrice toutes ces manifestations morbides; ainsi l'atropine, la quinine, la nicotine produiraient le vertige anémique en faisant contracter les vaisseaux du cerveau et y diminuant l'abord du sang. J'ai eu l'occasion de dire ailleurs ce que je pensais de ces hypothèses, et je n'y reviendrai pas.

On a comparé aux phénomènes d'intoxication les troubles fonctionnels produits par certaines altérations du sang, comme celles qui accompagnent l'urémie, les maladies pestilentielles: ce rapprochement me semble très-légitime. Si nous avons rangé parmi les poisons le miasme qui fait naître la fièvre intermittente, la modification produite dans la crase du sang par la suspension de l'élimination rénale peut être considérée comme une action toxique; mais nous en avons parlé à l'occasion du vertige symptomatique.

Le pronostic du vertige est subordonné à la notion de sa cause et de son mode pathogénique. Évidemment le vertige qui dépend d'une affection organique ou d'une dyscrasie est incomparablement plus grave que le vertige nerveux. Il faut, cependant, en présence de celui-ci, se rappeler que ce phénomène accuse une modalité morbide de l'encéphale, qui peut y devenir l'occasion d'une fluxion congestive, si le malade y est prédisposé. Il faut se rappeler que, chez les arthritiques, si sujets à cette espèce de vertige, les vaisseaux sont souvent athéromateux, surtout quand ils avancent en âge; que l'arthritisme produit souvent le vertige congestif, et que, celui-ci peut succéder au vertige nerveux. De là résulte la nécessité, chez un malade, de surveiller attentivement ce vertige, d'épier les changements qui peuvent survenir dans l'état constitutionnel des malades, d'interroger les artères, et d'éviter tout ce qui pourrait favoriser une congestion vers l'encéphale.

Par les motifs que nous venons d'indiquer, le vertige est moins grave chez les jeunes gens que chez les vieillards, et surtout chez les sujets dont les organes circulatoires sont sains, que chez ceux qui présentent des lésions cardio-artérielles. Cette dernière condition est, dans mon opinion, un des points les plus importants pour le pronostic, surtout dans le vertige congestif. Celui-ci sera, en général, beaucoup plus

fâcheux que le vertige anémique; mais quand le raptus congestif est modéré, des vaisseaux sains en supportent l'effort, tandis que le moindre excès de tension pourra amener la rupture des vaisseaux dégénérés, stéatosés, rigides, anévrysmatiques. Dans ce cas, le degré de résistance des vaisseaux de l'encéphale mesure en quelque sorte la résistance vitale.

En parlant de l'innocuité relative du vertige anémique, je n'ai pas en vue celui qui résulte d'une ischémie cérébrale consécutive à une altération des vaisseaux. Celui-ci peut être le prélude d'un ramollissement de l'encéphale. Je n'ai pas parlé non plus des anémies toxiques comme celles qui succéderaient, par exemple, à l'action de la belladone ou de la nicotine; car celles-ci peuvent être suivies d'un mouvement réactionnel, qui est la loi des actions organiques, et la congestion peut succéder à l'anémie.

Le vertige dyspeptique, comme le vertige nerveux, s'ils ne présentent en eux-mêmes que peu de gravité, en acquièrent quelquefois par leur durée et leur résistance aux moyens thérapeutiques. J'ai vu ce vertige persister pendant plusieurs années avec une intensité très-pénible et très-incommode pour le malade, qu'il empêche de vaquer librement aux devoirs de la vie. C'est surtout chez les hypochondriaques qu'il présente cette opiniâtreté; manifestation de l'hypochondrie, il l'aggrave par la terreur qu'il cause à ceux qui en sont atteints.

D'après Juncker, la guérison du vertige est difficile après l'âge critique chez les hystériques et les hypochondriaques.

En exposant le traitement qui doit être opposé au vertige, je ne m'occuperai pas du vertige épileptique, ni de celui qui est symptomatique de lésions organiques; je laisserai également de côté celui qui se rattache aux dyscrasies urémique, glycosurique, etc.

Pour le vertige toxique, le traitement repose essentiellement sur l'axiome: *Sublatâ causâ, tollitur effectus*. Il nous restera donc à discuter les indications thérapeutiques des vertiges congestif et anémique, nerveux et symptomatique de la dyspepsie; le mode pathogénique et la cause du phénomène morbide nous fourniront les principales.

Quand le vertige congestif succède à la suppression d'hémorrhagies habituelles, il faut s'efforcer de rappeler celles qui doivent être et qui peuvent être rappelées; et, dans le cas où les autres moyens auraient échoué, arriver rapidement à une application de sangsues au-dessous du foyer habituel de la congestion hémorrhagique; on les appliquera en petit nombre d'abord, et on les répétera suffisamment pour suppléer

Évacuation supprimée, si cette saignée dérivative ne réussit pas à en provoquer le retour.

Quand, au contraire, l'habitude hémorrhagique, qui s'est interrompue, ne peut pas ou ne doit pas être rétablie, il faut pratiquer la saignée révulsive à l'aide de ventouses ou de sangsues placées dans une région éloignée du foyer congestif, et de préférence dans la région des vaisseaux hémorrhoidaux, où pourrait s'établir une habitude congestive inoffensive, qui détournerait et préviendrait efficacement la première.

Il en est ainsi du vertige qui succède à la ménopause ou de celui qui survient après la cessation d'épistaxis habituelles (1).

Je suppose, bien entendu, que les ressources de l'organisme permettent cette médication spoliative. Elle est encore plus impérieusement commandée, quand existe ce défaut d'équilibre circulatoire auquel on a donné le nom de pléthore.

Dans l'un et l'autre cas, le régime, l'exercice, doivent intervenir ensuite pour modérer le travail d'hématose et régulariser la dépense des éléments nutritifs.

Le vertige congestif n'est pas nécessairement lié à un état pléthorique, très-souvent il en est indépendant, il peut même se montrer dans l'anémie ; dans ce cas une médication spoliative serait presque toujours inopportune. Cependant, quand l'anémie n'est pas très-prononcée, si l'état des vaisseaux, si la suppression d'une hémorrhagie antérieure, aggravent le danger d'une congestion encéphalique, dans ce cas quelques sangsues, appliquées en très-petit nombre, le plus souvent une à une et successivement, dans le voisinage de l'organe sur lequel on veut dériver la congestion, pourraient être indiquées ; on proportionnerait cette application aux forces du malade et à l'intensité des accidents, et l'on arrêterait l'écoulement du sang peu de temps après la chute des sangsues.

Dans l'immense majorité des cas, c'est à une dérivation non spoliative qu'il faudra recourir pour changer la direction de cette tendance congestive, quand on ne peut pas la supprimer : les ventouses sèches, les sinapismes, seront souvent employés avec avantage.

(1) L'épistaxis indique une fluxion vers la tête qu'il n'est pas bon d'entretenir ; il vaut mieux réverser la congestion et l'appeler plus loin de l'encéphale. Cependant, si cette congestion était très-intense, menaçante, tout en remplissant l'indication de la révulsion, on pourrait, comme l'a conseillé Cruveilhier, provoquer une épistaxis artificielle en incisant la membrane de Schneider. Ce vénéré maître avait fait fabriquer pour cette opération un petit couteau caché, analogue au lithotome.

L'observation nous apprend que le tube digestif et surtout la partie inférieure du gros intestin offrent un lieu d'élection favorable à cette action révulsive. Aussi les purgatifs salins ou même les drastiques, si l'état des voies digestives ne les repousse pas, pourront-ils être prescrits avec avantage, si l'on veut une révulsion diffuse, énergique, immédiate ; les lavements purgatifs pourront être employés préalablement, surtout s'il y a de la constipation.

Si, au contraire, on veut agir plus lentement, mais obtenir une action plus durable, si l'on veut appeler dans une autre direction une habitude congestive qu'on ne peut faire disparaître immédiatement, on préférera les purgatifs qui s'adressent surtout au gros intestin, comme l'aloès et la rhubarbe. On les prescrira à petites doses, fréquemment et longtemps répétées. Ils seront surtout indiqués s'il y a eu antérieurement des manifestations hémorrhoidales ; dans ce cas on peut agir plus directement encore en introduisant dans le rectum des suppositoires aloétiques, ou bien, à l'exemple de Trousseau, des suppositoires renfermant un centigramme de tartre stibié.

J'emploie assez souvent la formule suivante :

Beurre de cacao.....	2 grammes.
Fleurs de soufre.....	} aa. 25 centigrammes.
Aloès.....	

pour un suppositoire.

Dans le vertige anémique ou même dans le vertige à mode congestif, mais dont l'anémie serait la condition pathogénique, tout en tenant compte, dans ce dernier cas, de la congestion secondaire, on tirera de l'anémie les indications dominantes.

Il faut ranimer et régulariser le travail nutritif par le régime alimentaire, par le choix d'un milieu salubre où le malade respire un air pur, reçoive l'impression vivifiante de la lumière solaire, et par les substances pharmaceutiques qui ont la propriété de stimuler la formation des cellules sanguines.

L'hydrothérapie occupe le premier rang parmi les reconstituants ; dans les cas où l'on soupçonnerait une tendance congestive coïncidant avec l'anémie, on peut, en en modifiant le mode d'application, obtenir en même temps une action tonique et une action révulsive. Une douche en jet, dirigée sur les membres inférieurs, remplit cette dernière indication, pendant qu'une pluie fine, tombant sur la tête, protégée par une alèze mouillée ou une toile imperméable, y produit une réfrigération

modérée. Cette douche en pluie sur la tête, prudemment administrée, et durant à peine le quart du temps consacré à la douche générale, est ordinairement un auxiliaire utile de celle-ci; cependant, chez certains sujets, malgré ces précautions, elle est suivie d'une réaction qui augmente ou provoque l'état fluxionnaire qu'on veut combattre, tandis que chez d'autres elle suffit pour l'éloigner.

La température, la durée, la force de projection de la douche, doivent être prises en considération dans les tâtonnements qu'exige l'emploi de ce moyen. Je suis entré dans ces détails parce que, pour beaucoup de malades et pour quelques médecins, l'hydrothérapie consiste essentiellement dans des appareils hydrauliques plus ou moins ingénieusement combinés, et ils ne se doutent pas de la puissance avec laquelle ce moyen, mal administré, peut nuire, par cela même qu'il a une immense puissance pour être utile quand il est bien dirigé (1).

Le traitement du vertige nerveux varie suivant les circonstances dans lesquelles il se produit.

Dans le vertige hystérique, les antispasmodiques semblent spécialement indiqués; il faut se rappeler que ce vertige peut être accompagné de spasmes qui frisent le mal comitial. Dans ce cas il faut être d'autant plus réservé dans le pronostic que l'épilepsie peut compliquer l'hystérie, et le traitement doit tenir compte de la possibilité de cette complication.

Une jeune fille, de quatorze ans environ, élevée avec une jeune épileptique, fut prise de vertiges accompagnés de difficulté dans la parole et de faiblesse dans les membres; en même temps des mouvements convulsifs sans écume, sans morsure de la langue, agitaient les muscles de la face. Ces accidents se répétaient un grand nombre de fois chaque jour.

Dans l'intervalle elle éprouvait la plus grande difficulté à marcher; pendant les crises elle affirmait ne pas perdre connaissance, bien qu'elle ne pût pas exprimer ses sensations.

La faiblesse persistante des membres et d'autres phénomènes, qui me parurent imputables à l'hystérie, me donnèrent l'espérance qu'il s'agissait de manifestations hystériques, modifiées dans leur expression par l'exemple que cette jeune fille avait sous les yeux.

Je lui fis prendre à la fois du bromure de potassium et des pilules d'extrait de valériane et de belladone. Je lui prescrivis un régime tonique, et je la fis éloigner de la jeune malade avec laquelle elle vivait; elle guérit

(1) Voyez le *Traité du docteur Fleury sur l'hydrothérapie rationnelle*, et surtout le *Traité plus récent du docteur Beni-Barde*.

complètement en quelques semaines. Ces accidents avaient persisté plusieurs mois.

J'ai eu l'occasion de suivre cette jeune fille, et depuis huit à dix ans sa guérison ne s'est pas démentie.

Dans le cas suivant, le valérianate d'ammoniaque a eu l'honneur de la guérison :

Une dame d'une constitution délicate, sèche, nerveuse, et qui jusque-là avait joui d'une bonne santé, fut prise, vers l'âge de quarante-cinq ans, d'accès de vertige nerveux, qui lui causaient une vive inquiétude. Ces accès se répétaient tous les huit à dix jours, duraient de quelques minutes à plusieurs heures; pendant leur durée elle était habituellement pâle, quelquefois la figure s'injectait par intervalles; le pouls était faible et défaillant.

La malade, de race arthritique et tuberculeuse, s'était depuis quelques années surexcitée par une étude immodérée de la musique, qu'elle avait entreprise à un âge avancé. L'audition d'un concert la plongeait dans une sorte d'extase hystérique voluptueuse, pendant laquelle sa figure s'empourprait; la sueur perlait sur son front, et elle tombait ensuite dans un état de fatigue et d'épuisement qui durait plusieurs heures. Cette dépense nerveuse me parut avoir une part considérable dans la production de ces accidents vertigineux; mais je ne pus jamais obtenir de la malade qu'elle modérât ses excès mélomaniaques.

Comme les vertiges étaient compliqués de dyspepsie et d'anémie, je passai en revue les toniques digestifs, les antispasmodiques, les ferrugineux; souvent les accidents furent contenus pendant quelque temps, mais ils revenaient opiniâtrément.

Après quatre ou cinq ans de durée, ces vertiges se montrèrent avec une telle violence qu'elle tomba deux ou trois fois par terre sans connaissance, tandis que jusque-là elle n'avait jamais, pendant ces crises, perdu la conscience du moi.

Le professeur Bouillaud, qui voulut bien me prêter son concours, conseilla à la malade de prendre deux à trois fois par jour une cuillerée à café d'une solution de valérianate d'ammoniaque; c'était un des rares antispasmodiques qu'elle n'eût pas essayés, dans l'odyssée thérapeutique qu'elle avait parcourue; il insista avec moi sur la nécessité de modérer les exercices musicaux, et, effrayée du caractère des dernières crises, la malade observa mieux ce conseil qu'elle ne l'avait fait jusque-là.

A partir du jour où elle commença ce traitement, cette dame n'eut plus de vertiges, et elle n'en a pas été tourmentée depuis cette époque.

Voici une autre observation de vertige chez une jeune fille chloro-

hystérique, avec des symptômes très-caractérisés de congestion vers la tête :

Une jeune fille de seize ans, de race arthritique, chlorotique, régulièrement mais faiblement réglée, ayant présenté quelques symptômes d'hystérisme, fut prise vers la fin de l'hiver de 1867 de vertiges revenant assez régulièrement, vers le milieu de la journée, et pendant plusieurs heures; ils étaient accompagnés d'une sensation de chaleur insupportable dans la tête, et d'une rougeur écarlate scarlatiniforme du visage et du cou, d'autant plus remarquable qu'elle avait le teint habituellement très-pâle. Ses pieds étaient constamment froids et son sommeil était agité.

Après m'être assuré que les fonctions digestives n'étaient pas responsables de ces accidents, frappé de leur périodicité, je conseillai le valérianate de quinine, qui fut complètement inefficace; l'alcoolature d'aconit eut un succès passager; je le remplaçai par le bromure de potassium. Cette médication procura une amélioration immédiate, qui se développa sous l'emploi continué du médicament et fut complétée par l'hydrothérapie.

Depuis lors cette jeune fille n'a plus ressenti ces vertiges; sa constitution s'est heureusement modifiée; elle a pu se marier l'année suivante, et depuis lors sa santé n'a pas été ébranlée.

Nous voyons ici avec le bromure intervenir l'hydrothérapie, qui trouvera souvent sa place dans le traitement du vertige nerveux, d'autant plus que la chlorose n'en est pas une complication rare.

Dans le vertige nerveux, il est important d'éviter tout ce qui peut troubler ou épuiser l'action nerveuse: les excès intellectuels, les fatigues de tout genre.

Il faut diriger et régulariser les fonctions nutritives, dont les irrégularités retentissent si souvent sur l'innervation, surveiller l'ordre et l'harmonie des fonctions, assurer le sommeil, dont l'absence peut être une cause occasionnelle de vertige. Il faut rassurer le malade, souvent disposé à voir un danger imminent dans un accident sans gravité, mais qui augmente par la préoccupation qu'il inspire; le ramener dans le courant habituel de la vie, dont il s'éloigne quelquefois, persuadé qu'il est sous la menace d'une mort prochaine.

Les distractions douces, les voyages, les exercices modérés, suffiront quelquefois pour prévenir le retour d'un vertige, et il ne faudra pas négliger ces moyens.

En un mot, l'hygiène est une des premières conditions de la guérison, et souvent elle suffira pour l'assurer dans le vertige nerveux.

On entretiendra la régularité des fonctions intestinales.

Des frictions sèches faites le matin sur toute la périphérie cutanée, avec des gants de crin anglais, et suivies de lotions très-rapides avec une éponge imbibée d'eau froide, si aucune contre-indication ne s'y oppose, seront très-souvent utiles.

Dans les cas fréquemment observés, où le vertige coïncide avec le froid des extrémités inférieures, ces frictions seront énergiquement dirigées sur les pieds et les jambes. — Je conseille en même temps aux malades de mettre dans leurs bas, tous les matins, une pincée de la poudre suivante :

Sel gris	100 grammes.
Chlorhydrate d'ammoniaque.	} aa 25 grammes.
Farine de moutarde.....	

Nous avons déjà indiqué quelques-uns des agents pharmaceutiques qu'on peut mettre en usage dans le vertige nerveux. Pendant les accès, l'éther, les infusions aromatiques seront souvent utiles. Les alcoolatures d'aconit et d'arnica ont paru, dans quelques cas, agir favorablement. Mais, dans les névroses, l'imagination du malade peut avoir tout le mérite de l'action qu'il attribue au médicament. Cependant il ne faut pas rejeter avec trop de dédain les opinions populaires, qui sont habituellement l'écho des anciennes traditions médicales; c'est un héritage qu'il n'est pas sage de répudier *à priori*, mais qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire en soumettant au contrôle d'une expérimentation méthodique les opinions trop facilement acceptées par l'enthousiasme crédule de nos pères.

Dans ces derniers temps, on a préconisé la caféine dans le vertige nerveux. Je ne l'ai vu employer qu'une fois sans résultat.

Quand, comme cela a lieu très-souvent, le vertige nerveux est imputable à l'arthritisme, on peut lui opposer les médications qui ont été recommandées dans les névropathies arthritiques.

Je cite le fait suivant, sans en tirer aucune conclusion, comme une simple expérimentation d'un moyen empirique qui avait, à défaut d'autre mérite, celui de l'innocuité.

Un homme de cinquante ans, arthritique sans avoir eu d'accès de goutte articulaire franche, très-hypochondriaque, était tourmenté depuis quatre ou cinq ans par un vertige qui revenait sans cesse l'obséder et faire naître dans son imagination tous les fantômes nosomaniaques qu'évoque l'hypochondrie. Dès qu'il marchait, qu'il se levait, quelquefois même, mais plus rarement